



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Activité économique inclusive et covid-19

Question écrite n° 30159

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de Mme la ministre du travail sur la situation du secteur de l'insertion par l'activité économique et son rôle dans le contexte de la crise sanitaire, économique et sociale liée à l'épidémie de coronavirus. La France est aujourd'hui dotée de 4 000 entreprises sociales, inclusives, qui produisent localement et répondent à des besoins territoriaux notamment socialement. Ces entreprises accompagnent aujourd'hui 140 000 personnes mais cette crise va créer plus de chômage et de misère sociale, poussant plus de Français à se tourner vers ces structures afin de rebondir économiquement et socialement. Pour faire face à l'avenir et accompagner un maximum de personnes, il est nécessaire de mettre en place un soutien financier adapté à ces structures. Aussi, il souhaite connaître quelles mesures financières sont envisagées par le Gouvernement afin de soutenir le secteur de l'insertion par l'activité économique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30159

Rubrique : Économie sociale et solidaire

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3975

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)